

MARMAILLE

Projet d'établissement 2024



En jeux
d'enfance

Adresse postale : 14 rue du Vieux Bourg

29850 Gouesnou

Siège Social : Parc d'Innovation de Mescoat

29800 Landerneau

Tél. : 02 98 47 90 39

www.enjeuxdenfance.fr

Sommaire

Sommaire	1
Préambule	3
Établissement	3
Historique.....	3
Le projet d'établissement	3
Les missions de la crèche et la finalité de notre travail.....	4
Les valeurs qui nous animent	4
Le projet d'accueil	6
Les prestations d'accueil proposées.....	6
Dispositions prises pour l'accueil d'enfants présentant un handicap ou atteints de maladies chroniques.....	6
Description des compétences professionnelles mobilisées	6
La fonction de direction de la structure	7
Continuité de la fonction de direction et de service.....	7
Le référent santé et accueil inclusif	7
Le professionnel de santé	8
L'éducateur de jeunes enfants :	8
L'auxiliaire de puériculture	8
L'animateur petite enfance.....	8
L'agent de service.....	8
La concertation : nature, périodicité et objectifs des temps de concertation.....	8
L'APP	Erreur ! Signet non défini.
La formation	9
L'apprentissage	10
Le projet éducatif	10
Les dispositions prises pour assurer l'accueil, le soin, le développement, le bien-être et l'éveil des enfants	10
1 – Relation de confiance.....	10
2- Espace sécurisant pour expérimenter et grandir à son rythme	12
Les activités oui, l'activisme non !.....	14
3- L'accueil.....	16
4-Approche bienveillante.....	17
5- Expériences artistiques et culturelles	19

6- Le contact réel avec la nature est essentiel à mon développement.....	20
7- Fille ou garçon, sur le chemin de l'égalité.....	21
8- J'ai besoin d'évoluer dans un environnement beau, sain et propice à mon éveil.....	22
9-Formations des professionnels.....	Erreur ! Signet non défini.
Projet social et le développement durable	24
Les modalités d'intégration de l'établissement dans son environnement social et vis-à-vis de ses partenaires extérieurs.....	24
L'offre de garde sur le territoire.....	24
Le profil social des familles accueillies.....	27
Les partenaires.....	28
Places d'urgence, minimas sociaux et enfants en situation de handicap	28
L'accueil des enfants porteurs de handicap	29
Les modalités de participation des familles à la vie de la crèche	29
Les actions de soutien à la parentalité proposées.....	30
Accueil des enfants et familles en parcours d'insertion professionnelles.....	30
L'inscription de la structure dans un projet de développement durable	30

Préambule

Établissement

Nom : Crèche Marmaille

Adresse : Rue Kerbernard 29200 BREST

Téléphone : 02.98.02.47.18

Mail : cmicout@enjeuxdenfance.fr

Type de structure : Crèche

Nombre de places : 32 enfants en 2 unités d'âges

Horaires et jours d'ouverture : du lundi au vendredi (sauf jours fériés) de 7h30 à 18h30

Historique

La crèche parentale « Marmaille » a vu le jour en janvier 1987, avec un agrément pour 12 enfants.

En 1999, la crèche change de statut en devenant une mini crèche associative. Les parents ne tiennent plus de permanence et les enfants sont accompagnés par une équipe de professionnels. L'agrément passe alors à 18 enfants.

En février 2008, la crèche obtient un agrément pour 20 enfants.

En janvier 2010, après quelques travaux d'aménagement, la capacité d'accueil passe à 24 enfants.

En 2012, la gestion est reprise par le pôle enfance En Jeux d'Enfance de l'association Don Bosco.

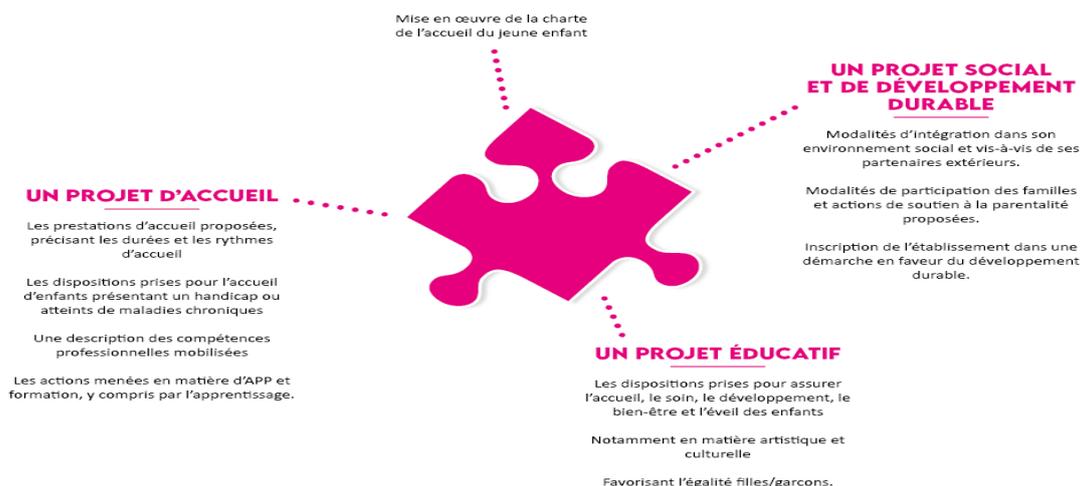
En juillet 2018, la SCIC (Société coopérative d'Intérêt collectif) « En Jeux d'Enfance » est gestionnaire de la crèche Marmaille.

Suite à un diagnostic et une étude de territoire en 2022, le constat d'un besoin de places supplémentaires sur ce territoire a été validé par la ville de BREST ainsi que la rénovation, restructuration de la crèche pour accueillir 8 nouvelles places.

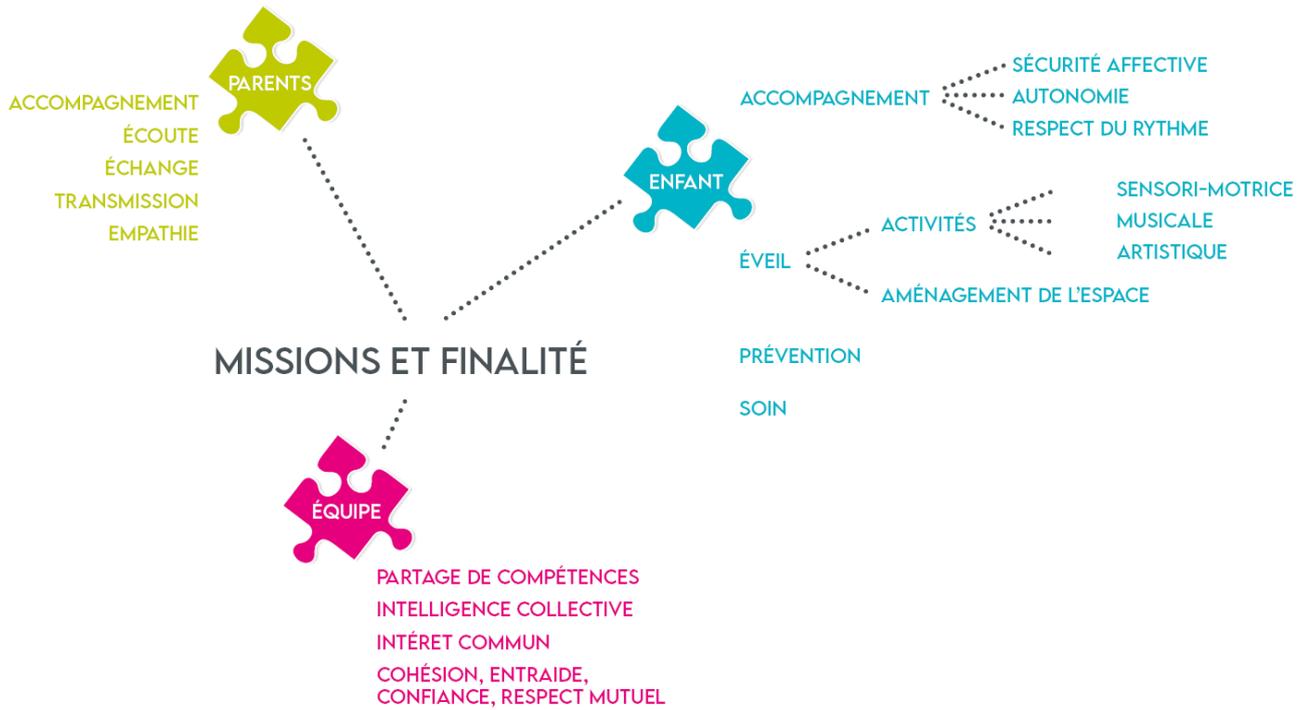
Un relogement de quelques mois au sein de l'ancienne crèche municipale de l'Europe a permis ces travaux. Le réaménagement dans les locaux de KERBERNARD *effectif en mars 2024* nous a laissé le temps de réorganisation pour un nouvel agrément à 32 en avril 2024.

Le projet d'établissement sera retravaillé en cours d'année selon les nouvelles pratiques et ces nouveaux locaux.

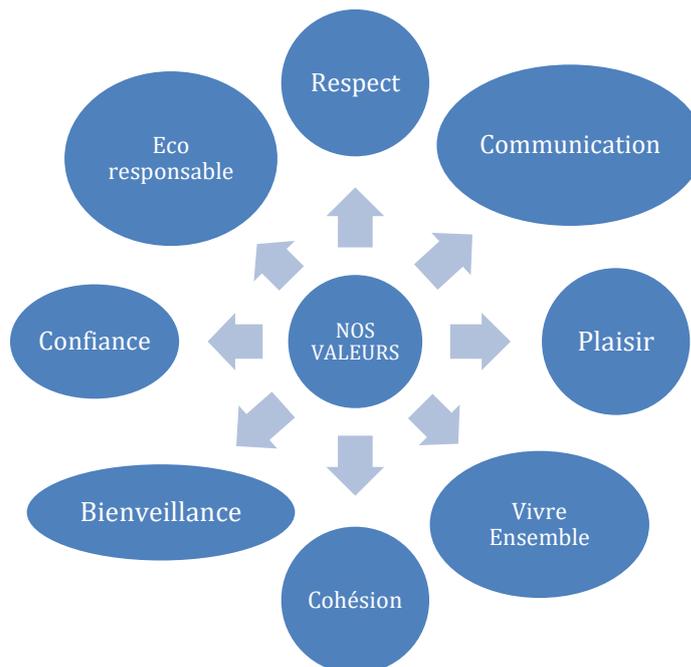
Le projet d'établissement



Les missions de la crèche et la finalité de notre travail



Les valeurs qui nous animent



Les moyens dont nous disposons :

« J'ai besoin d'évoluer dans un environnement beau, sain et propice à mon éveil »

L'accueil des enfants est réalisé par une équipe de 10 professionnels.

Des professionnels en CDI sur le dispositif d'affectation temporaire effectuent des remplacements entre la crèche Marmaille et Graines De Soleil et sont un renfort pour les équipes.

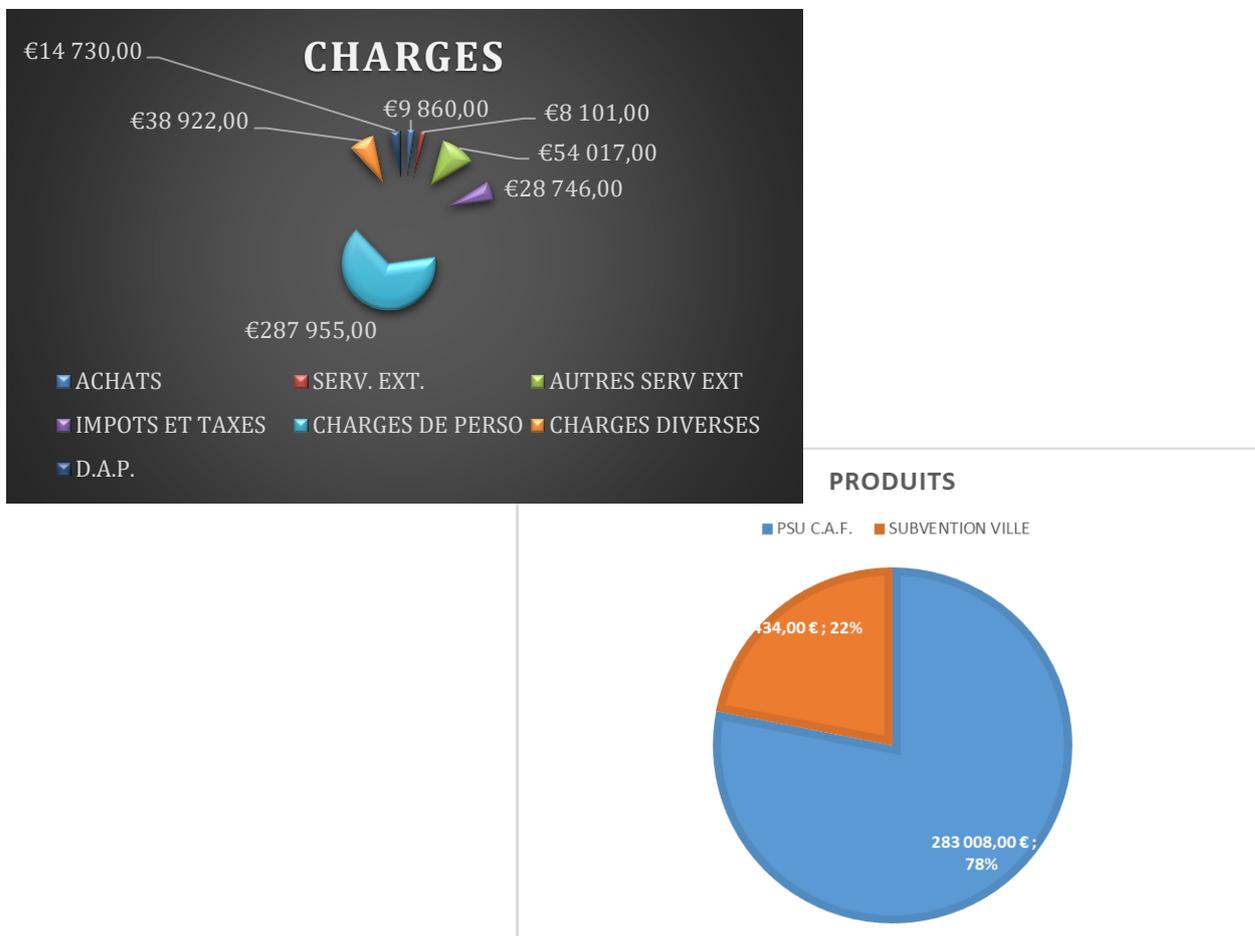
Les professionnels bénéficient d'une salle de pause pour prendre leur déjeuner, et vont également trouver dans ce lieu des documents, des revues...

La crèche Marmaille se situe dans un quartier calme avec un jardin arboré où l'enfant peut évoluer avec des porteurs, drésiennes, tracteurs, structure de motricité.... De plein pied, on retrouve deux espaces distincts. Une unité de marcheurs et de non marcheurs. Dans les deux unités, des jouets qui permettent le développement de l'enfant sont à disposition. Afin de suivre le rythme de chaque enfant, nous disposons de 7 chambres.

Le linge est entretenu au sein de la crèche dans un local dédié à cet effet.

La cuisine est l'espace pour la réception des repas. La mise en température et la préparation des repas est réalisé dans cet espace par l'agent d'entretien.

Le budget de fonctionnement annuel moyen est réparti comme suit :



Le projet d'accueil

Les prestations d'accueil proposées

- ✓ **L'accueil est régulier** lorsque les besoins sont connus à l'avance et sont récurrents. Il fait l'objet d'un contrat entre la crèche et les parents sur la base d'un nombre d'heures mensuel anticipé à l'avance.
- ✓ **L'accueil est irrégulier** quand les besoins en heures d'accueil sont connus mais non anticipables du fait des obligations professionnelles des parents (plannings tournants, horaires atypiques, intérim...etc)
- ✓ **L'accueil est occasionnel** lorsque les besoins sont connus à l'avance, sont ponctuels et ne sont pas récurrents
- ✓ **L'accueil est exceptionnel** ou d'urgence lorsque les besoins des familles ne peuvent pas être anticipés.

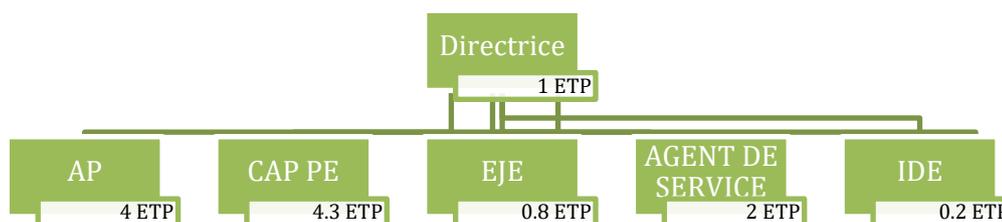
Dispositions prises pour l'accueil d'enfants présentant un handicap ou atteints de maladies chroniques

L'établissement favorise l'accueil des enfants en situation de handicap ou de maladie chronique et favorise leur adaptation dans un cadre sécurisé et adapté. L'équipe est en relation avec les partenaires médico-sociaux afin d'assurer la continuité du suivi. Une priorité leur est donnée pour leur admission.

L'obligation légale d'accueil n'est pas suffisante pour beaucoup de familles qui, mal informées, ne s'orientent pas vers les crèches. Mettre en place une communication volontariste envers les familles et le réseau médico-social pour « aller chercher » les enfants et proposer des solutions alternatives en matière d'accueil des enfants handicapés nous paraît important.

De même, il nous appartient de pouvoir proposer que la prise en charge paramédicale des enfants puisse se faire dans la structure afin de soulager l'emploi du temps des parents.

Description des compétences professionnelles mobilisées



La fonction de direction de la structure

Elle assure la responsabilité de l'organisation générale de la structure : elle pilote le projet global de l'établissement, organise le travail de l'équipe, développe les compétences individuelles et collectives du personnel, favorise la communication interne et externe, gère l'activité de la structure, assure la gestion administrative et financière et initie le travail de partenariat et de réseau.

Plus concrètement, elle met en œuvre et développe le projet d'accueil, éducatif et social et de développement durable, garantit l'application des modalités du règlement de fonctionnement et la cohérence entre les pratiques professionnelles et le projet éducatif et pédagogique. Elle est chargée de garantir la qualité de partenariat avec les acteurs locaux du territoire et de contribuer au développement du projet coopératif.

Par ailleurs, elle assure le soutien et le dynamisme de la participation parentale en développant la coopération parents/professionnels.

Continuité de la fonction de direction et de service

En l'absence de la personne habituellement chargée des fonctions de direction, la continuité de ces fonctions est assurée par une personne diplômée présente dans l'établissement, ou à défaut, une personne disposant d'une expérience professionnelle d'une année auprès de jeunes enfants.

Une procédure des modalités de la continuité de direction est affichée dans le bureau de la direction.

Conditions de suppléances :

- Absence de la direction à la crèche
- Direction non joignable (réunion, formation...)

La personne chargée de la continuité doit être à même de répondre aux demandes des familles, de modifier les plannings des enfants, de relever les présences/absences enfants, d'accueillir un enfant en occasionnel et urgence (et en établir l'inscription), de proposer une fiche de pré-inscription, d'adapter en urgence le planning des professionnels, de répondre aux besoins de remplacement en urgence (DAT ou CDD), d'initier les commandes (repas, couches, buanderie), d'appliquer les protocoles, de formuler une demande urgente d'intervention de travaux, d'assurer la continuité du projet d'établissement .

En cas de question nécessitant l'intervention d'un cadre de la direction générale, les membres de l'équipe de la direction d'En Jeux d'Enfance sont identifiés et leurs coordonnées inscrites sur un document affiché dans le bureau de la direction et communiqué à l'équipe.

Nombre d'heures administratives prévues par an : 0.20 ET

Le référent santé et accueil inclusif

De formation infirmier-puériculteur (Niveau 6), le référent Santé et Accueil inclusif intervient dans chaque crèche. Il travaille en collaboration avec les professionnels de Santé, les services de PMI et les autres acteurs locaux en matière de santé, de prévention et de handicap. Il peut, avec l'accord des titulaires de l'autorité parentale ou représentants légaux de l'enfant, consulter le médecin traitant de l'enfant. Son temps de travail au sein de la crèche, ses jours et ses heures de présence, ses coordonnées, ainsi que toutes ses missions font l'objet d'un protocole. (Protocole 7). Temps d'intervention : 30H par an

Les professionnels d'encadrement des enfants :

Le professionnel de santé : De formation infirmier ou puériculteur (Niveau 6), le professionnel de santé accompagne l'équipe du personnel en matière de santé, de prévention et d'accueil inclusif, notamment dans l'application des protocoles. Il est le relais des préconisations du référent santé et accueil inclusif auprès de la Direction et du reste de l'équipe.

L'éducateur de jeunes enfants : est titulaire du diplôme d'état. Il assure, en collaboration avec sa hiérarchie, la mise en œuvre du projet d'établissement de la structure. Il est garant de la qualité de l'accueil des enfants. Il assure la référence de la bonne application du projet éducatif et pédagogique. Il propose une dynamique pédagogique et développe des projets extérieurs. Il veille à favoriser le bien être, l'éveil, et le développement psychomoteur de l'enfant.

L'auxiliaire de puériculture : est titulaire du certificat d'aptitude aux fonctions d'Auxiliaire de puériculture (Niveau 4). Il accompagne le jeune enfant dans tous ses apprentissages et son développement. Il propose un environnement d'éveil et assure les soins de nursing. Il veille plus particulièrement à la santé physique et psychologique de l'enfant.

L'animateur petite enfance : est titulaire du CAP Petite Enfance ou Accompagnant Educatif Petite Enfance. (Niveau 3). Il accompagne le jeune enfant dans tous ses apprentissages et son développement. Il propose un environnement d'éveil et assure les soins de nursing.

Le personnel de service :

L'agent de service est chargé de l'hygiène des locaux, des équipements, des jeux et jouets et du linge. Il est également chargé de la réception des repas livrés par un prestataire extérieur, du respect de toutes les normes sanitaires en vigueur en matière d'alimentation, du réchauffage et de la mise en appétit des plats servis aux enfants.

La concertation : nature, périodicité et objectifs des temps de concertation.

« Pour que je sois bien traité, il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traités. Travailler auprès des tout-petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger entre collègues comme avec d'autres intervenants. »

Des réunions d'équipe se déroulent une fois par mois à la fermeture de la crèche en dehors de l'accueil des enfants pendant 2h et 2 possibilités de fermeture anticipée à 17h par an. L'ensemble de l'équipe se retrouve lors de deux journées pédagogiques. La première au printemps, l'équipe se concerta sur un thème commun. La seconde, en automne, est l'occasion de regrouper tous les professionnels d'En Jeux d'Enfance lors d'un forum. Ces temps de concertation permettent à l'équipe de créer une réelle dynamique de groupe, une cohésion indispensable pour le bien-être des enfants.

L'Analyse de Pratique Professionnelle (APP)

« Pour que je sois bien traité, il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traités. Travailler auprès des tout-petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger entre collègues comme avec d'autres intervenants. »

La structure fait intervenir des professionnelles extérieures : Une psychologue intervient ponctuellement sur sollicitation de l'équipe ou des familles lors de temps d'observations. Quatre séances d'analyses de pratique professionnelles (APP) par an sont également organisées pendant 1h30 après la fermeture de la structure pour l'ensemble de l'équipe.

L'animation se fait par un professionnel ayant une qualification requise sans lien hiérarchique. L'APP a pour but de :

- Permettre une compréhension face à des problématiques vécues avec les enfants ou les parents.
- Professionnaliser ses pratiques en renforçant sa capacité d'analyse des situations.

Des analyses de la pratique managériale à l'initiative du siège d'En Jeux d'Enfance sont planifiées pour l'ensemble des directions des structures de la SCIC.

La formation

« J'ai besoin que les personnes qui prennent soin de moi soient bien formées et s'intéressent aux spécificités de mon très jeune âge et de ma situation d'enfant qui leur est confié par mon ou mes parents. »

A En Jeux d'Enfance, nous avons la chance d'avoir notre propre organisme de formation certifié Qualiopi. Des formations individuelles sont proposées au cours de l'année à l'ensemble des salariés. Grâce à un catalogue élaboré en fonction de leurs besoins de formation, chaque salarié se voit attribuer au minimum une formation par an en fonction de son envie. Cela favorise la remise en question, la professionnalisation, l'ouverture vers de nouvelles pratiques, permettant de créer une dynamique et un travail de qualité quant à la prise en charge de l'enfant et de sa famille. Un forum regroupant l'ensemble des professionnels d'En Jeux d'Enfance est également organisé à l'automne. Ce forum est organisé en deux temps : conférence débat sur une problématique commune le matin, temps d'échange l'après-midi entre pairs.

Le monde de la petite enfance est en perpétuel mouvement. Chaque professionnel bénéficie d'une ou deux formations par an de son choix. Chaque formation permet de se questionner sur les pratiques professionnelles et d'acquérir de nouvelles compétences. A la fin de chaque session, le salarié fait un retour à son équipe oral et écrit.

Différents documents sont à disposition des salariés mais aussi des stagiaires :

Revue « Métiers de la petite enfance » / Internet « Les pros de la petite enfance » / Classeur des salariés (fiche métier) / Classeur des stagiaires (projet pédagogique, déroulement de la vie à la crèche) .

L'apprentissage

L'apprentissage est un mode de formation par alternance, ouvert aux jeunes de 16 à 29 ans. Il associe une période de formation théorique (en centre de formation) et une formation pratique en entreprise. Il permet aux jeunes d'acquérir simultanément des connaissances et de l'expérience. Durant toute la durée de son apprentissage, l'apprenti est suivi à la crèche par un maître d'apprentissage de formation à minima équivalente au diplôme recherché par l'apprenti. Une formation de maître d'apprentissage a été proposée à l'ensemble des tuteurs pour accompagner au mieux les apprentis. Ainsi, Marmaille accueille depuis le 1^{er} janvier 2022 pour une durée de 18 mois une apprentie auxiliaire de puériculture. Cette démarche vise également à pallier la pénurie d'auxiliaires de puériculture à laquelle l'ensemble de notre secteur fait face actuellement.

Le projet éducatif

Les dispositions prises pour assurer l'accueil, le soin, le développement, le bien-être et l'éveil des enfants

A travers ce document, nous allons vous faire découvrir le projet éducatif, qui est le fil conducteur, une feuille de route pour chaque professionnel. Il est écrit par l'ensemble de l'équipe et il est propre à chaque structure.

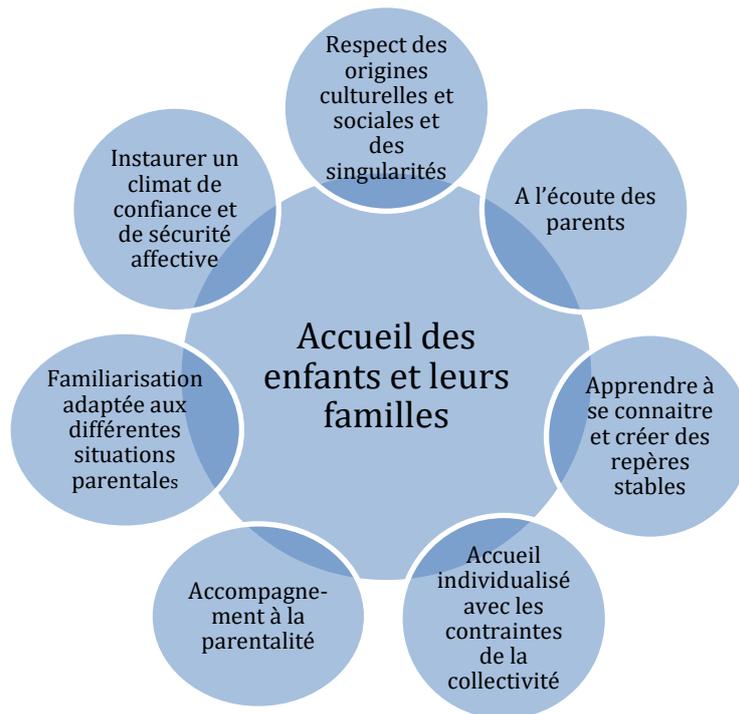
1 – Relation de confiance

Pour grandir sereinement, j'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation ou celle de ma famille

Définition :

La référente ou le référent est la personne qui, en l'absence des parents de l'enfant, porte la responsabilité de son bien-être et de son bon développement, en leur procurant un intérêt particulier, une relation privilégiée et une sécurité affective.

L'accueil consiste à recevoir des personnes venues de l'extérieur, à les guider et accompagner de manière à ce qu'ils et elles trouvent leur place.

Objectifs :**Comment ça se passe à la crèche ?**

Dans chaque échange, c'est une relation de confiance qui s'installe dès les premiers jours au moment de la familiarisation entre les référents, les parents et l'enfant. Ce sont ensuite ces temps de vie, de jeux, d'interactions, de soins qui vont lui permettre de connaître et différencier la ou les personnes de référence, qui vont chaque jour lui donner son repas, le coucher pour la sieste, le changer, tout en construisant une relation affective réelle avec eux.

L'attachement est un moyen essentiel pour l'enfant de développer la sécurité affective qui lui permettra d'évoluer vers une autonomie propre et réelle. Dans cette régularité et continuité, l'enfant prend des points de repères stables. Il reconnaît des signaux, il sait qu'ils se reproduisent. Il peut ainsi anticiper, se préparer et donc attendre. Il apprend à différer son besoin car il sait que son besoin sera satisfait comme d'habitude.

A Marmaille, il y a deux à trois professionnels de référence par groupe qui se relaient auprès de chaque enfant. Ces professionnels assurent ce rôle dès l'arrivée de l'enfant jusqu'à son départ de la crèche. Ils et elles veillent à travailler avec des postures professionnelles identiques, la même feuille de route (projet d'établissement), mais avec leur savoir-faire personnel.

Le bébé qui vient au monde est comme un cosmonaute dans l'espace sans combinaison.... Si l'arrivée en crèche pourrait s'apparenter pour le bébé à un atterrissage dans un nouveau monde, alors notre défi est de tout mettre en œuvre pour rendre ce nouveau monde plus familier et donc créer pour le bébé un maximum de repères stables.

2- Espace sécurisant pour expérimenter et grandir à son rythme.

« J'avance à mon propre rythme et je développe toutes mes facultés en même temps : pour moi, tout est langage, corps, jeu expérience. J'ai besoin que l'on me parle, de temps et d'espace pour jouer librement et pour exercer mes multiples capacités. »

La motricité libre, c'est quoi ?

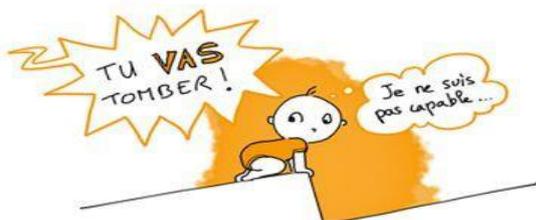
C'est ne pas mettre l'enfant dans une position dont il ne peut se défaire seul.



Durant la 1ere année de sa vie, le bébé va s'enrichir de toutes ses expériences, dans un mouvement constant de va et vient entre « son être » et son environnement. Dans les premiers stades de son développement, le nourrisson est dans l'indifférenciation externe ; il vit l'environnement comme le prolongement de lui-même. C'est progressivement que l'enfant va percevoir sa mère comme un individu séparé. (Valérie Vareilhes et Lydie Muller « Bientraitance »).

C'est pourquoi chez les petits baroudeurs et baroudeuses, la motricité libre anime notre quotidien.

Juste pour vous donner l'envie d'y aller...



A Marmaille, la libre circulation ou itinérance ludique (selon Laurence Rameau) est la pédagogie qui guide nos journées. C'est une approche éducative issue d'enseignements de grands pédagogues et des dernières découvertes en neurosciences affectives et sociales. Ainsi, les missions éducatives des EAJE étant en perpétuel mouvement, les professionnels de la petite enfance sont donc invités à repenser, à adapter, à transformer au gré des lieux, leurs postures professionnelles afin de ne plus offrir qu'un service de « garde » mais bel et bien un environnement, ou plutôt des espaces ludiques, dans lesquels l'enfant pourra explorer par lui-même et surtout apprendre avec plaisir !

Dans notre objectif de libre circulation, les espaces et la construction de nos groupes ont été réfléchis. Nous avons constitué 3 groupes avec un groupe de bébés, les baroudeurs puis deux groupes d'âges mélangés, les aventuriers et les explorateurs.



Et en pratique, ça donne quoi la libre circulation à Marmaille ?

La libre circulation consiste à laisser les enfants aller où ils le souhaitent, s'approprier l'ensemble de l'espace en étant toujours en lien avec les professionnels. L'objectif est de créer des ambiances de salle (salle calme, salle jeux d'imitations-symboliques, salle de motricité). L'enfant devient acteur et auteur de son jeu. La notion de plaisir reste primordiale et nous n'hésitons pas à élargir l'offre ludique afin de permettre aux enfants de jouer autrement. C'est comme ça qu'une voiture devient un téléphone ou qu'un panier devient un chapeau....

Pour nos bébés baroudeurs et avec la configuration de nos locaux, nous avons décidé de leur laisser une unité pour avoir un espace calme et cocooning. Nous pouvons cependant ouvrir l'unité à certains moments de la journée mais aussi leur proposer d'explorer et de s'aventurer dans les autres espaces de la crèche selon leurs envies et besoins.

Pour nos explorateurs et aventuriers, ils sont libres de circuler librement dans les espaces ouverts, y faire des allers-retours selon leurs envies tout en étant accompagnés par les professionnels. Néanmoins les dortoirs et les tables de repas restent dédiés aux différents groupes avec leurs référentes.

Concrètement, nous ouvrons les espaces au fur et à mesure de l'arrivée des professionnels, par exemple, pâte à modeler, manipulation de brisures de riz, encastrement, gommettes, tissus.... Pour trouver le bon nombre d'espaces, c'est simple : il y a autant d'espaces ludiques que de professionnels, moins une. Cette dernière gère les changes, accueils ou siestes ... Chaque adulte ne se positionne en personne « phare » dans un espace. Cette métaphore est particulièrement représentative de l'indispensable présence de l'adulte auprès de l'enfant, apportant à ce dernier la sécurité physique et affective dont il a besoin pour explorer son environnement. Tout comme les phares éclairent la trajectoire des marins, le regard de l'adulte va éclairer l'espace de jeu, garantissant ainsi à l'enfant, de par sa présence bienveillante, la sérénité requise pour la conduite de ses expériences et découvertes. (Adulte phare a été proposé par Anne-Marie Fontaine)

Mais pour les activités à la crèche, comment ça se passe ?
Je sais que les parents ont tant plaisir à recevoir les chefs-
d'œuvre de leurs enfants ?

Les activités oui, l'activisme non !

Lors des activités proposées, nous nous interrogeons sur quel est le sens pour l'enfant ? Nous sommes attentifs à respecter l'investissement affectif qu'il met dedans et nous n'exigeons pas un rendu systématique.

Nous nous demandons toujours quelle est la place de l'enfant et ce qu'il en perçoit lors du jeu et des activités.

Dans notre quotidien, nous attachons à varier les propositions de jeu, être vigilant à ne pas trop proposer d'activités à la fois, proposer des jeux les plus adaptés à l'âge, aux besoins des enfants et à l'ambiance du moment. Laisser le choix à l'enfant quant au devenir de sa production et lui permettre de garder son doudou.

Les professionnels accompagnent l'enfant dans les jeux et activités par la parole ainsi que par une présence stable, en tentant de ne pas interférer de façon inutile dans ses expériences et en évitant de faire à sa place.

Il développe ainsi l'estime de lui et un sentiment de force intérieur tout en restant dans le PLAISIR.

➤ Journée type à Marmaille :

7 h30 – 9h30 : Accueil des enfants dans l'unité aventuriers / exploreurs, jeux libres et échanges avec les parents

9h30 : les baroudeurs (bébés), retournent dans leur unité, les enfants qui ont besoin de dormir seront couchés. Les arrivées se poursuivent et les jeux et explorations également. Temps chansons.

10h-11h : libre circulation, personnes « phares » qui proposent des ateliers, les enfants expérimentent, manipulent, échangent....

11h : début des repas chez les bébés, et temps de change chez les plus grands

11h30 : mise en place du self pour les exploreurs et les aventuriers

12h30 -13h : couchers et endormissement pour les enfants fatigués et temps de jeu dans le hall pour les enfants qui n'ont pas le même rythme.

14h30-15h30 : levers des siestes échelonnés en fonction des enfants

A partir de 15h, jeux libres dans la salle de jeux ou le jardin et début des goûters des bébés

15h45/16h : goûter des plus grands

Jusqu'à 18h30 : jeux libres, départs des enfants et transmissions

Le sommeil :

Le sommeil est un des besoins fondamentaux de l'enfant. Il lui assure un bon développement physique, psychique et cognitif. A la crèche Marmaille, chaque enfant est couché suivant son rythme de sommeil. Dans chaque unité de vie, le parent note sur un tableau l'heure du lever de son enfant afin que les professionnels puissent suivre le rythme de sommeil au cours de la journée.

Pour les trois chambres de grands, où les enfants dorment sur des lits au sol, un professionnel est présent à l'endormissement et durant la sieste, afin d'assurer la sécurité affective et la qualité du sommeil.

Chaque enfant a, suivant son besoin, son objet transitionnel pour se reposer et des rituels individualisés peuvent être mis en place (tenir la main d'un adulte pour s'endormir, avoir des petits jeux non musicaux dans son lit...).

Le repas :

Le repas répond à un besoin fondamental, « se nourrir » mais c'est également un moment de convivialité et d'échanges.

Les repas sont confectionnés par la SCIC Assiette coopérative, puis livrés en liaison froide. Les menus élaborés par une diététicienne proposent des produits frais et de saison, adaptés à l'âge des enfants et aux allergies alimentaires. Chaque régime spécifique est respecté.

Pour les plus petits, chez les baroudeurs, c'est un temps individuel entre l'enfant et le professionnel. Ce dernier communique avec lui, observe ses réactions quand il lui propose le biberon ou bien la cuillère. Le repas est donné sur les genoux ou en transat, puis en chaise haute. Lorsque l'enfant exprime son besoin d'autonomie, le repas est servi sur une petite table à hauteur d'enfant, et la double cuillère est utilisée, une cuillère pour l'enfant et une cuillère pour l'adulte qui l'aide. L'enfant commence donc à manger seul et cela prépare son passage dans le groupe des plus grands.

Ce sont les parents qui commencent à introduire les aliments et en informent l'équipe pour une continuité et une cohérence dans ce que vit l'enfant.

Dans le groupe des aventuriers et des explorateurs (moyens - grands), les repas sont proposés sous forme de self. Cela permet à l'enfant d'être acteur de son repas du début à la fin.

Quatre groupes de 4 à 5 enfants ont été établis avec un ordre de passage fixe.

Chaque professionnel référent, aidé de l'agent de service, accompagne son groupe d'enfants lorsqu'ils se servent à manger, autour de la table puis au débarrassage des plateaux.

Pour commencer, l'enfant met un bavoir, puis se sert des différentes barquettes devant lui, de l'entrée jusqu'au dessert. Puis il va s'asseoir à sa table. Certains enfants commencent par le dessert, d'autres ne mangent que le plat. Nous ne forçons jamais un enfant à manger, nous lui proposons de goûter mais c'est lui qui dispose.

Dans cette même perspective, lorsque l'enfant a terminé son repas (plateau vide ou non), **il se lève pour débarrasser son assiette** : il vide les déchets dans une poubelle avec l'aide de l'adulte et pose son plateau et ses couverts sales dans un bac.

Il va ensuite se laver les mains, il se sert d'un petit gant pour nettoyer sa bouche. Il est prêt à retourner jouer. Chacun va à son rythme, les enfants qui ne sont pas encore prêts à se saisir de ce système de self ne sont pas mis en difficultés, nous leur proposons des plateaux repas servi à table.

Encourager l'enfant dans ses acquisitions et ses capacités, c'est le rendre acteur et autonome.

Ce que nous retenons de ce projet est principalement **la valorisation de notre capacité à croire aux compétences des enfants** ; voir l'enfant acquérir en autonomie est valorisant en tant qu'adulte accompagnateur.

3- L'accueil

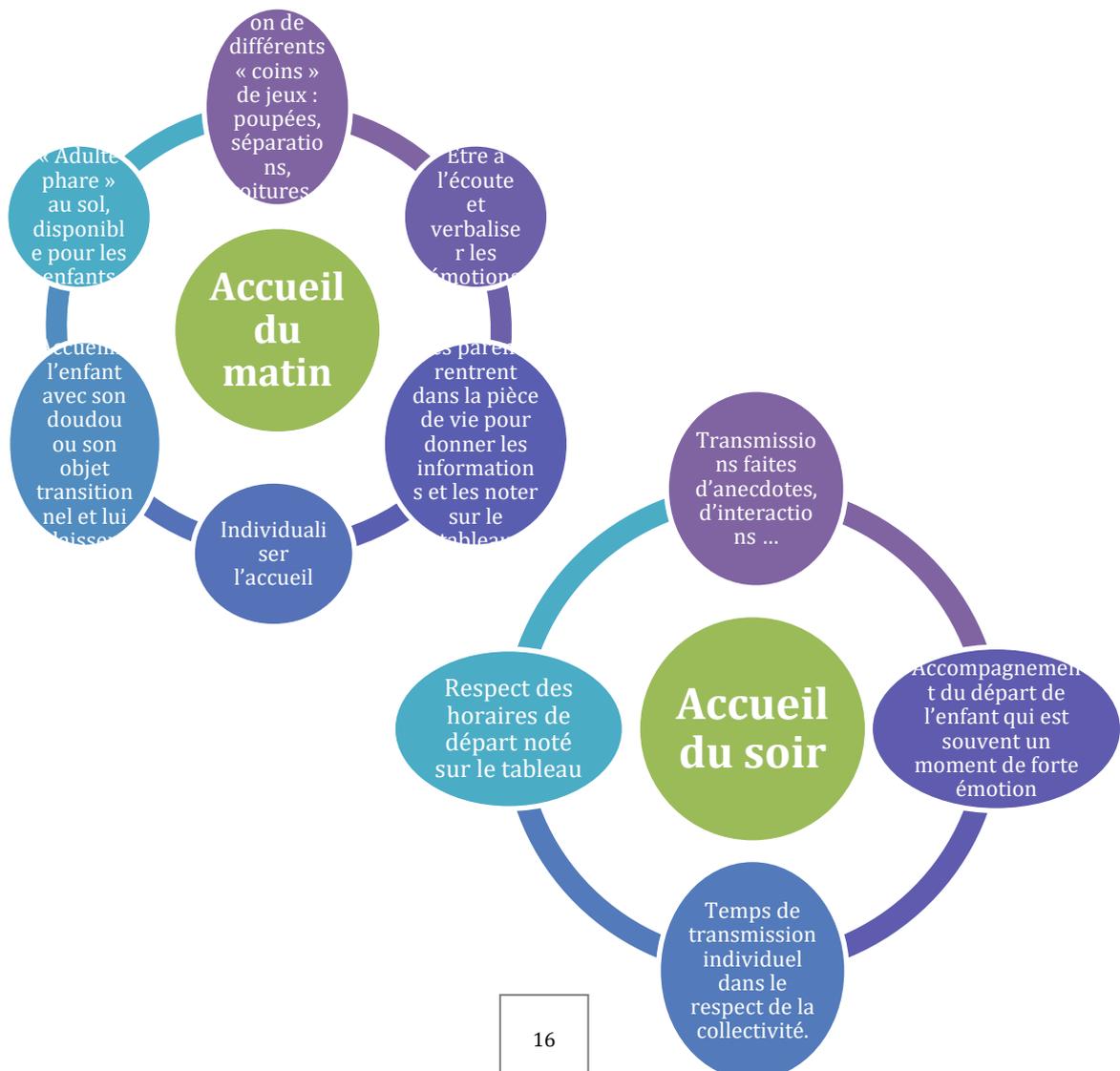
« Je suis sensible à mon entourage proche et au monde qui s'offre à moi. Je me sens bien accueilli quand ma famille est bien accueillie, car mes parents constituent mon point d'origine et mon port d'attache. »



Un accueil est réussi lorsque les enfants, les parents et les professionnels sont suffisamment à l'aise pour établir une communication de qualité et un accueil de sécurisé.

La triade enfant-parents-professionnelles est l'occasion de s'approprier petit à petit, d'apprendre à se connaître chaque jour un peu plus.

L'adaptation/familiarisation se fera de façon ajustée, pensée et affinée aux tout-petits et à leurs parents et en fonction de l'âge de l'enfant.



4-Approche bienveillante

« Pour me sentir bien et avoir confiance en moi, j'ai besoin de professionnels qui encouragent avec bienveillance mon désir d'apprendre, de me socialiser et de découvrir. »

LES DOUCES VIOLENCES

Les douces violences, ce sont ces petits gestes brefs du quotidien, non prémédités, souvent induits par l'impatience de l'adulte. À force de répétition, ces comportements peuvent placer l'enfant dans une insécurité affective et une perte de confiance en lui.

QUELQUES EXEMPLES

FORCER UN ENFANT À MANGER, DORMIR, ETC.

MANIPULER OU FAIRE DU CHANTAGE

AVOIR DES PAROLES DÉVALORISANTES

PRENDRE UN ENFANT SANS SON CONSENTEMENT

NIER LES ÉMOTIONS, HUMILIER L'ENFANT

COMPARER LES ENFANTS ENTRE EUX

POSER UNE ÉTIQUETTE

PUNIR OU PRATIQUER L'ISOLEMENT

COMMENT LES RECONNAÎTRE ?

Contraindre, ignorer, forcer, manipuler, se moquer...
Si notre geste, notre habitude ou notre comportement nous paraît étonnant voire insensé envers l'adulte, alors il est probable que cela rentre dans la catégorie des douces violences.

Bougribouillons.fr pour **peritenfance**

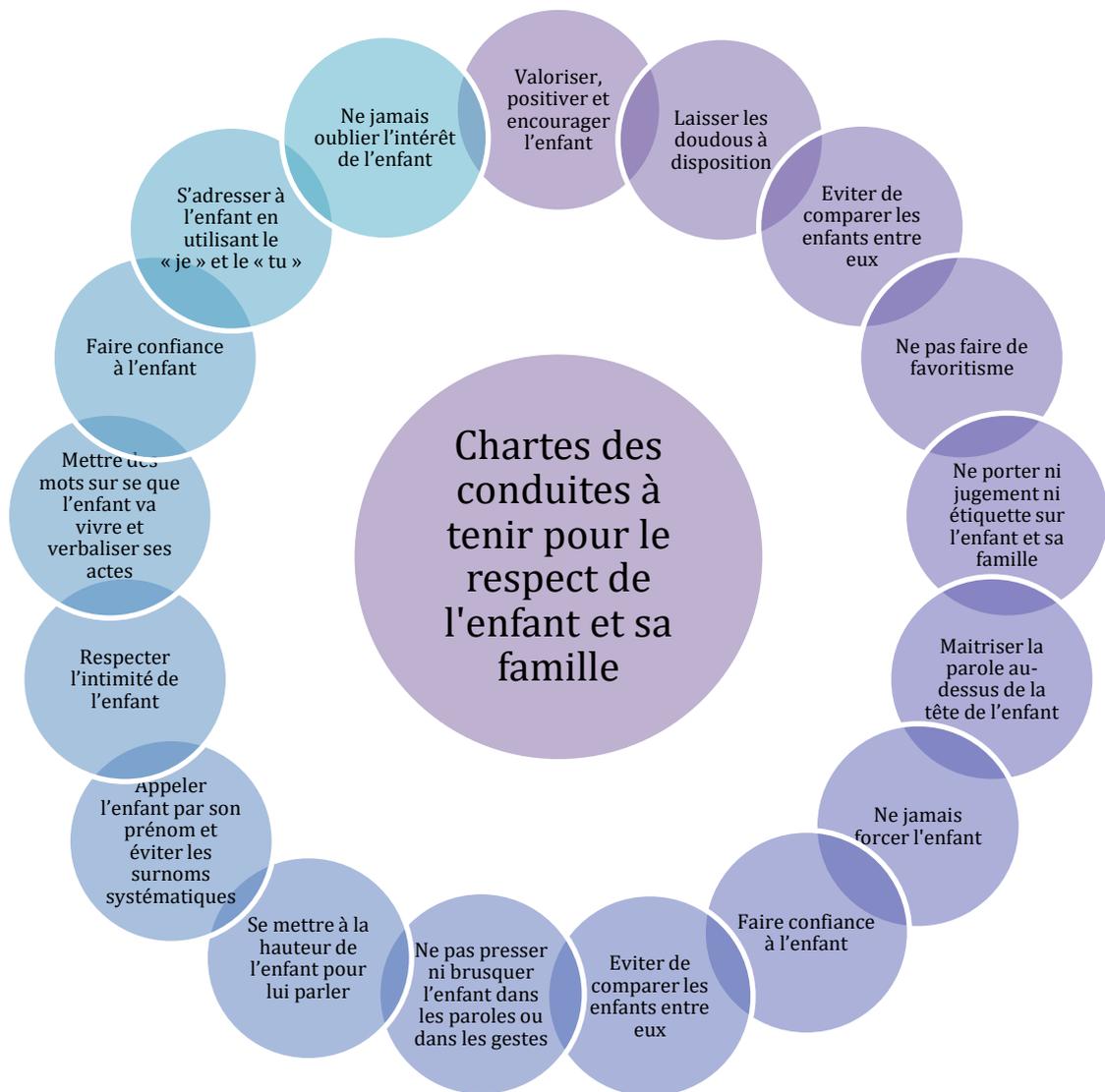
La crèche est **un lieu de vie où l'enfant doit pouvoir s'épanouir et grandir en toute sérénité**. La mise en place d'une éducation bienveillante et bientraitance est un des éléments clés pour encourager les enfants dans leur développement, apprentissages et découvertes du monde qui les entourent et de leurs pairs.

Le terme de bientraitance a l'avantage d'interroger sur les pratiques professionnelles, en permettant de définir les multiples expressions d'un accueil de qualité. Ce terme s'oppose aux douces violences (Christine Schuhl « remédier aux douces violences »). Le chemin de la bientraitance et la suppression des douces violences est notre objectif quotidien et cela repose sur le fait de garder une attitude vigilante, résolument positive à bien traiter les enfants, les parents et bien sur soi-même.

L'objectif à Marmaille est de trouver le moyen d'accompagner le développement de l'enfant en gardant une posture professionnelle, et de tout mettre en œuvre pour construire une relation de soutien à l'enfant et sa famille.

Concrètement, c'est le respect de l'enfant dans sa globalité. Le respect physique, psychique et affectif de l'enfant, tout en prenant en compte les rythmes, les habitudes et les repères apportés par la présence régulière des personnes qui entourent l'enfant. Chaque professionnel est attentif aux petites choses du quotidien, et apprend à percevoir les demandes de l'enfant et s'y adapter.

ECOUTER, VALORISER, OBSERVER, ESTIMER, ENTENDRE, COMPRENDRE, ATTENDRE, ACCOMPAGNER, PARLER



5- Expériences artistiques et culturelles

« Je développe ma créativité et j'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles. Je m'ouvre au monde par la richesse des échanges interculturels .»



Le choix des intervenants est réalisé par l'équipe et peut être proposé par les parents. Ce choix est amené à évoluer. Voici une liste non exhaustive.

* **Danse** : **Caroline Denos** vient toutes les deux semaines pour une séance de **danse contemporaine**. La plupart des tout-petits bougent d'instinct au son de la musique. Ils peuvent ainsi travailler leur sens de l'équilibre et améliorer leurs réflexes, s'exprimer via leur corps mais surtout prendre beaucoup de plaisir.

***Baby gym** : Pour des séances sportives. Plusieurs ateliers sont proposés aux enfants comme le trampoline, grimper, ramper....

***Sorties en extérieur** avec ou sans notre petit fourgon. Nous allons par exemple au vallon du Stang Alar tout proche de la crèche ou bien au bois de Keroual.

* **Abonnement à Océanopolis** et sorties régulières à **Ty-circus** (parc de jeux en intérieur avec un espace entièrement dédié aux plus jeunes enfants) à Brest. L'intérêt est de découvrir de nouveaux espaces ludiques propices à l'observation, de nouvelles découvertes, l'évasion.

***Projet jardin.** Nous proposons tout au long de l'année des activités autour du jardin que ce soit dans notre propre jardin mais aussi sur notre parcelle du jardin partagé qui jouxte la crèche.

* **Médiathèque.** Régulièrement, Stevann de la médiathèque vient nous conter des histoires, et nous empruntons aussi des livres pour enrichir nos temps de lecture.

* **Langage signé bébé.** Exprimer ses besoins, ses émotions, ses envies... Le langage signé permet à un bébé de communiquer plus facilement avant même de savoir parler



6- Le contact réel avec la nature est essentiel à mon développement.



La nature s'invite à la crèche

Jouer dehors stimule le développement des tout-petits, ils y font de belles découvertes et de nombreuses expériences. Le jeu extérieur met également les enfants en contact direct avec la nature. A Marmaille, nous avons la chance d'avoir un grand jardin, une parcelle dans le jardin partagé, et nous sommes à proximité avec le vallon de Stang Alar.

Le jardinage

Le but du jardinage, avec notamment les visites de Stéphane Alix, est de sensibiliser les enfants de la crèche à la nature, de les familiariser à la culture de la terre à travers les étapes du jardinage, de la plantation à la récolte, d'associer l'expérience du jardinage à une activité positive, agréable et porteuse de satisfaction.

Toutes les recherches démontrent que les connections neurologiques créées lors des expériences en pleine nature favorisent le développement intellectuel de l'enfant, augmentent ses capacités d'attention, son sens de l'orientation, sa prise de repères, et développe sa créativité. (Elise Mareuil, « petits jeux de saison pour grandes découvertes »).

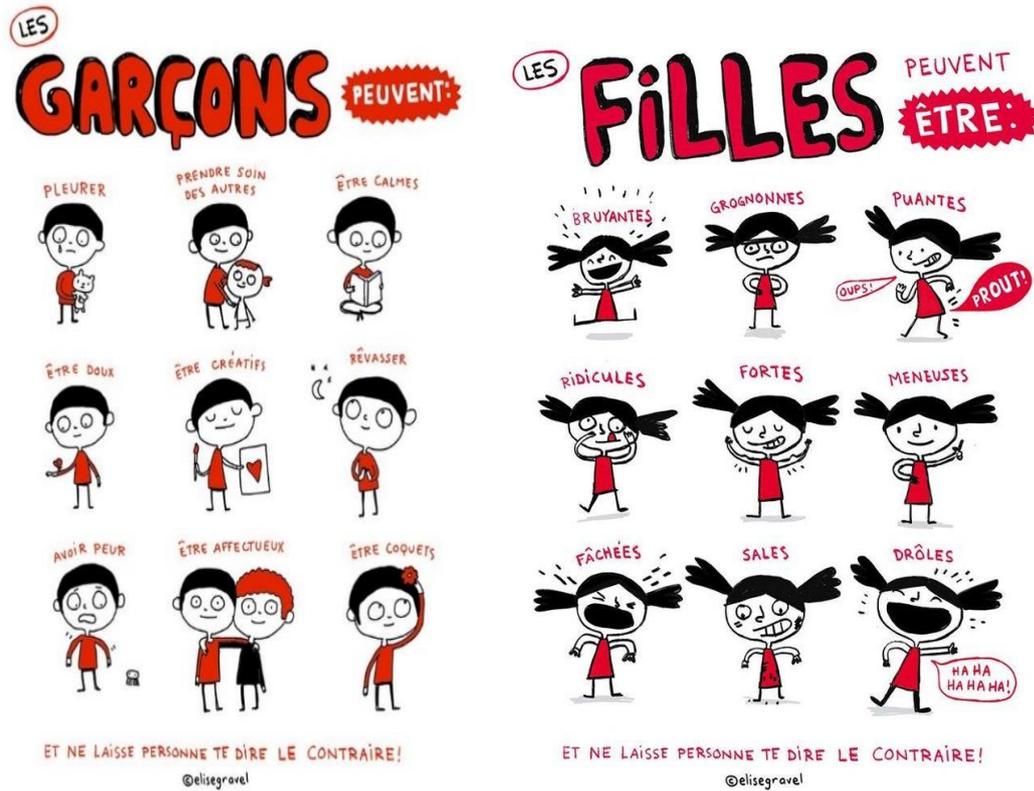
7- Fille ou garçon, sur le chemin de l'égalité

« Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles, en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnels qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et à ces hommes que je construis mon identité. »

Vous avez peut-être l'impression de ne pas être directement concerné, de vivre dans une société égalitaire et tolérante, mais les clichés de genre sont encore bien présents et se nichent parfois dans les détails.

A la crèche, l'objectif est de comprendre ce qu'est la discrimination fille/garçon, et d'apprendre à lutter contre elle, de faire en sorte que les enfants grandissent avec moins de représentations stéréotypées que nous. Pour qu'ils aient plus de liberté et puissent s'épanouir.





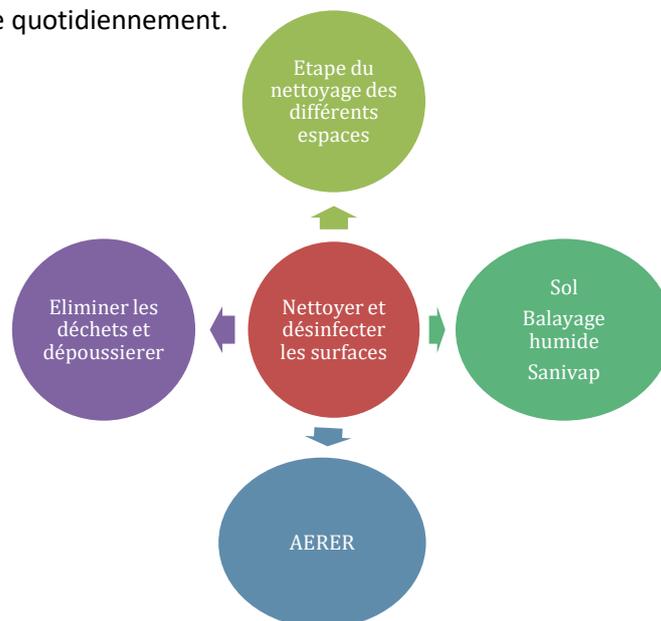
A la crèche, les professionnels qui accueillent les tout-petits et qui prennent le relais des familles, jouent un rôle essentiel dans le développement et l'épanouissement physique, affectif, cognitif et social des enfants. Toutes et tous ont suivi une formation de sensibilisation des enjeux sur l'égalité filles/garçons.

8- J'ai besoin d'évoluer dans un environnement beau, sain et propice à mon éveil.

Une crèche où il fait bon vivre est un établissement où l'atmosphère est saine, où les parents ont plaisir à laisser leur enfant et l'équipe à travailler.

L'agent d'entretien de la crèche est essentiel pour garantir un bon niveau d'hygiène vis-à-vis des germes liés à la collectivité que pour pérenniser le matériel et rendre le cadre de vie agréable.

La crèche est nettoyée quotidiennement.



Bibliographie, recommandations, sources

- Les métiers de la petite enfance
- Internet
- Dégenerer, ça vous dérange ? (Sophie Collard et Doriane Meurant Gros)
- Les pratiques pédagogiques des crèches à l'appui de la recherche (Lazurence rameau , Josette Serre)
- Adaptation Familiarisation...Et si tout était à revoir ? (Anne –Sophie Rochegude, Gabrielle Bellec, Philippe Duval)

Projet social et le développement durable

Les modalités d'intégration de l'établissement dans son environnement social et vis-à-vis de ses partenaires extérieurs

Un projet social, précise notamment les modalités d'intégration de l'établissement ou du service dans son environnement social et les dispositions prises pour la mise en œuvre du droit d'accès des familles à revenus modestes et des personnes en parcours d'insertion prévu par le dernier alinéa de l'**article L.214-2** et l'**article L.214-7 du Code de l'action sociale et des familles**.

Le projet social situe l'établissement dans un cadre politique, économique, social, partenarial, en référence à l'état des lieux réalisé. Il prend en compte les caractéristiques et les besoins de la population pour mieux adapter l'offre d'accueil. Il traduit la fonction de l'établissement : mixité, intégration, prévention des inégalités.

Il indique les personnes et partenaires qui ont participé à la conception et à l'élaboration du projet social. Il reprend les modalités d'élaboration du projet social (réunions de travail, questionnaires, brainstorming etc.). Il explique le choix de l'implantation de la structure dans l'environnement en fonction des logements, des autres équipements d'accueil, des pôles d'attraction administratifs et commerciaux, des voies de communication et des moyens de transport.

L'offre de garde sur le territoire

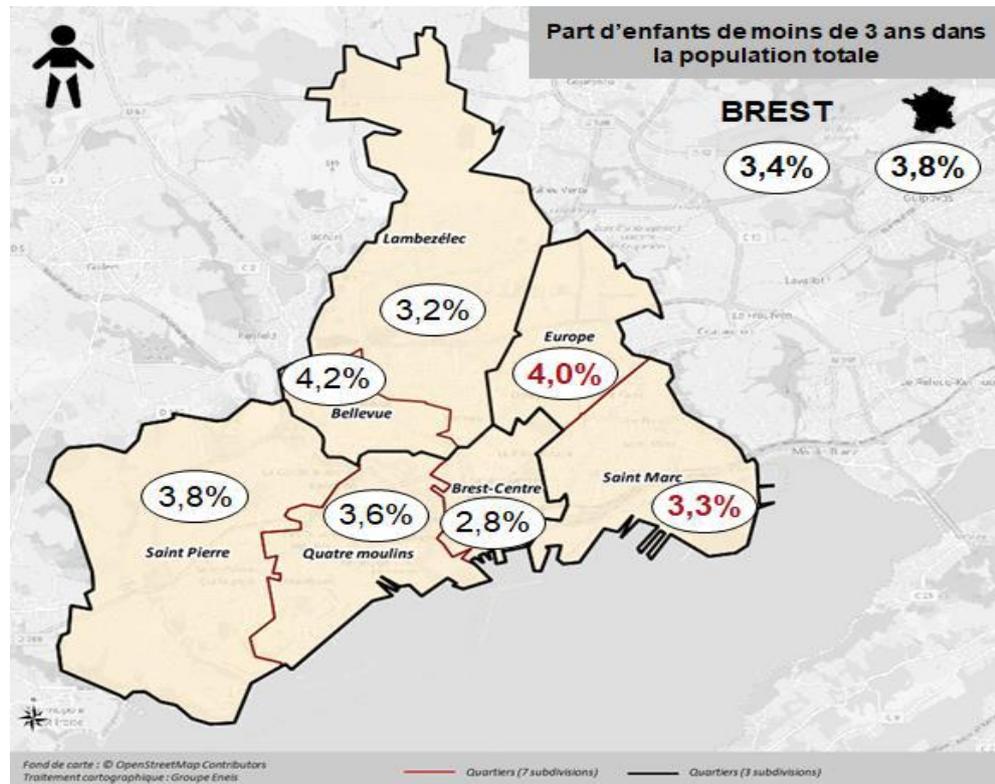
a. LA POLITIQUE PETITE ENFANCE DU TERRITOIRE

La crèche Marmaille est une structure coopérative gérée par la SCIC En Jeux d'Enfance, située dans le quartier de l'Europe. Elle participe, par ses missions, à la politique Enfance de la ville de Brest et plus spécifiquement sur le quartier de l'Europe. Le service Petite Enfance de la ville de Brest a pour missions :

- ✓ D'identifier et d'assurer la satisfaction des besoins de la population brestoïse en matière d'accueil, d'activités concourant à l'éducation et contribuant au développement harmonieux des enfants de 0 à 3 ans ;
- ✓ De gérer et d'adapter les établissements municipaux d'accueil du jeune enfant aux besoins des familles ;
- ✓ D'assister et de soutenir le secteur associatif œuvrant dans le domaine de la Petite Enfance ;
- ✓ D'améliorer l'accueil de l'enfant chez les assistantes maternelles du particulier employeur ;
- ✓ D'accompagner les parents dans leur fonction éducative.

b. LA DEMOGRAPHIE

Une part d'enfant de moins de 3 ans plus important sur le quartier de l'Europe.



C - OFFRE DE GARDE SUR LA COMMUNE

A Brest, la politique de l'accueil petite enfance propose plusieurs solutions pour faire garder son enfant. A chaque situation, un mode de garde adapté peut être trouvé.

Pour trouver un mode de garde adapté à leurs besoins, les parents peuvent se faire guider par les relais petite enfance présents dans les six mairies de quartiers de Brest.

L'accueil individuel : les enfants sont accueillis chez un.e assistant.e maternel.le.

Il s'agit du premier mode d'accueil des moins de trois ans, à Brest, comme sur l'ensemble de la France. **Au nombre de 543 ils/elles offrent 1688 places** agréés par le Conseil départemental.

Depuis plusieurs années, la municipalité brestoïse entend affirmer son soutien à ces professionnels en particulier en développant le nombre des Relais Accueil Petite Enfance (1 relais à la disposition des parents et des assistants maternels dans chaque mairie de quartier) ainsi qu'en mettant en œuvre des actions visant à accompagner la mise en associations des assistants maternels.

Les assistants maternels salariés de la Ville de Brest sont **au nombre de 35, ils offrent 105 places**. Ils sont encadrés par une équipe pluridisciplinaire (puéricultrices et éducatrices de jeunes enfants) et les enfants accueillis participent régulièrement à des temps d'animation collectifs dans les crèches municipales.

L'accueil collectif : les enfants sont accueillis au sein d'un établissement.

Au nombre de 14 et gérant au total 596 places, les crèches brestoises à gestion associative, mutualiste ou municipale accueillent tous les enfants brestois jusqu'à 3 ans révolus. S'y ajoutent des micro-crèches ou crèches d'entreprises (IGHESA, Les Moussaillons, Liane Mozère) regroupant 164 places supplémentaires. Dans toutes les structures, l'encadrement est assuré par des équipes qualifiées. Les activités d'éveil et de découverte, adaptées à chaque âge, participent à l'épanouissement et à la socialisation de l'enfant.

L'accueil occasionnel

Les haltes garderies municipales accueillent pour quelques heures votre enfant à partir de 3 mois. **Il en existe 6 à Brest pour un total de 120 places.** Encadré par une équipe de professionnels, ce mode d'accueil permet aux parents, sans condition d'activité ni de ressources, de disposer de temps, de se libérer pour des démarches, des rendez-vous médicaux ou professionnels, des loisirs... Les inscriptions se font sur rendez-vous.

L'accueil en horaires atypiques

La crèche associative Graines de Soleil dispose d'un multi-accueil de 30 places. La structure est ouverte du lundi au vendredi de 7h30 à 19h, mais également le samedi de 8h30 à 17h30.

Il est possible d'obtenir un accueil sur le samedi uniquement en complément d'un autre mode de garde durant la semaine.

La crèche associative Les Poupig d'Armor offre un accueil de 37 places pour les enfants de 0 à 6 ans. La structure s'adapte aux besoins des parents : temps partiel irrégulier, horaires élargis. La structure est ouverte du lundi au vendredi de 6h45 à 20h15.

Tous les établissements municipaux ou associatifs de la ville de la Brest sont adaptés à l'accueil des enfants en situation de handicap, dans la mesure où l'état de l'enfant est compatible avec un accueil en milieu ordinaire pour lui comme pour les autres enfants accueillis.

Le multi-accueil de Pen Ar Créac'h (quartier de l'Europe), dispose de 6 places d'accueil destinées aux enfants qui, de par leur situation de handicap, ne peuvent être accueillis en structure ordinaire.

L'accueil d'urgence est proposé aux familles pour répondre à une défaillance du mode d'accueil habituel survenant, au maximum dans les quatre semaines à venir, suite à un évènement imprévisible. Il est de 5 jours par semaine. L'accueil en urgence n'ouvre aucun droit à une place définitive en crèche, il s'agit d'un accueil transitoire de 3 mois laissant à la famille le temps de trouver une solution pérenne.

Dispositifs innovants sur Brest

3 M.A.M. Maisons d'assistantes maternelles sont ouvertes sur Brest

L'association Archipel est en charge d'un dispositif de garde complémentaire en horaires atypiques pour les enfants de 0 à 3 ans. Ce service est subventionné par la Ville de Brest, il s'adresse aux familles avec un quotient familial inférieur ou égal à 1 000€. Il s'agit de permettre aux familles ayant des contraintes de garde d'enfants en dehors des heures de garde habituelles, de pouvoir accéder à un service qui fonctionne à domicile de 4h00 à 7h30 et de 18h30 à 22h00. Ce dispositif prend en charge l'enfant sur ces tranches horaires atypiques, en lien avec son mode de garde habituel.

La crèche se situe dans le quartier de l'Europe avec les équipements suivants :

Relais Parents Assistantes Maternelles Municipal - RAM

Mairie de quartier de L'Europe

31 rue Saint Jacques 02 98 00 85 68

Protection Maternelle et Infantile - PMI

Permanence sociale 41 rue Sébastopol 02 29 61 29 29

Centre social de Pen-ar-Créac'h

13 rue Professeur Chrétien

29200 Brest

02.98.02.18.56

Maison pour tous de Pen-Ar-Créac'h

17 rue Pr Chrétien

29200 Brest

02.98.02.29.75

Halte-garderie de Pen-Ar-Créac'h

Rue Pr Chrétien

29200 Brest

02.98.02.85.89

La structure est intégrée dans les instances telles que le PEL du quartier de l'Europe. L'équipe est conviée au forum Petite enfance organisé chaque année, ainsi qu'aux formations professionnelles proposées par la mairie. Le territoire du quartier de l'Europe regroupe le MAC et la HG de Pen Ar Créac'h, le MAC de l'Europe, la HG de Pontanézen.

Le profil social des familles accueillies

Tous les enfants accueillis dans l'année sont issus de la ville de Brest, qui est un des critères pour pouvoir accéder à ce mode de garde.

Les situations familiales

	2018	2019	2020	2022
Enfants en situation de handicap ou mal chroniques	2	3	1	0
Enfants en situation d'urgence sociale (insertion, familles en difficultés, tout ce qui a pu vous alerter en termes d'urgence sociale...etc)	3	4	4	18
Payant moins d'1 € de l'heure	29	27	20	18
Enfants issus d'une famille monoparentale	8	9	7	7

Les partenaires

La crèche sur son territoire, les partenariats locaux

PARTENAIRES (locaux, institutionnels, financiers, animations, etc.)	MODALITE DU PARTENARIAT (à mettre en œuvre, à développer, forme, implication, fréquence, outils, etc.)
<u>CAF</u>	Partenaire financier et construction du projet, diagnostic, statistiques et comité de pilotage
<u>Conseil départemental</u>	A travers la PMI, accompagnement des familles accueillies
<u>Service petite enfance ville de Brest</u>	Participation aux commissions d'admissions. Participation au forum annuel.
<u>Mairie de quartier Europe</u>	Participation au PEC petite enfance
<u>Association Tempo Gym Landerneau</u>	Atelier baby gym tous les 15 jours
<u>Océanopolis</u>	Sortie régulière
<u>Danseuse</u>	Atelier mensuel au sein de la crèche
<u>Maison du Théâtre</u>	Séances bi annuelle
<u>Médiathèque</u>	5 séances par semestre

Places d'urgence, minimas sociaux et enfants en situation de handicap

La structure s'engage à accueillir des enfants en urgence. La durée de ce mode de prise en charge est temporaire et ne donne pas automatiquement lieu à une place définitive.

La direction examinera avec la plus grande bienveillance les demandes de familles bénéficiaires de minimas sociaux ou adressé par des organismes de l'action sociale.

Par ailleurs, sont prioritaires, les enfants en situation de handicap, vivant avec une affection chronique, ou présentant tout problème de santé nécessitant un traitement ou une attention particulière.

L'accueil des enfants porteurs de handicap

Toutes les mesures nécessaires et spécifiques à l'inclusion des enfants en situation de handicap, vivant avec une affection chronique, ou présentant tout problème de santé nécessitant un traitement ou une attention particulière, seront prises au sein de la crèche.

Le référent santé & Accueil inclusif s'assure que l'accueil de l'enfant sera adapté en conséquence et l'équipe formée par leurs soins à la spécificité de l'accueil de l'enfant et de sa famille.

Toutes les mesures d'adaptation seront prises en partenariat avec les parents et les professionnels extérieurs chargés de son suivi. Des points de suivi réguliers seront effectués régulièrement afin d'évaluer la qualité de l'accueil et réajuster si nécessaire.

Les modalités de participation des familles à la vie de la crèche

L'enfant que nous accueillons fait partie d'une famille. Pour travailler en cohérence et dans la continuité de la vie de l'enfant, la communication est un enjeu majeur. Cette communication est orale ou écrite lors des transmissions quotidiennes, de réunions, de temps de concertation. De plus, les parents ont accès à la page Facebook d'Enjeux d'enfance et de Marmaille. Des invitations à des temps festifs, conférences, sont également proposées et ouvertes à l'ensemble de la famille (parents, fratrie, grands-parents).

L'information aux parents se fait également par affichage.

Une enquête de satisfaction est distribuée aux familles tous les ans, en fin d'année, dans un souci constant d'amélioration de la qualité d'accueil des enfants. Le questionnaire est anonyme et concerne des items « des premiers moments à la crèche, le quotidien de leurs enfants, le fonctionnement de la structure en terme d'horaires, contrats, la sécurité, l'organisation des locaux, projets développés, etc. »

En fonction de leurs attentes, les parents peuvent solliciter un entretien avec le référent de l'enfant, l'Educateur de Jeunes Enfants, l'infirmier ou la direction.

Les familles possédant une adresse e-mail peuvent également se faire transmettre les informations par ce moyen.

Des rencontres parents-professionnels permettent aux familles de participer à la vie de l'établissement.

Le caractère coopératif de la crèche permet aux parents de s'impliquer dans le fonctionnement :

- En participant aux différentes rencontres organisées ;
- En étant représentés au Conseil d'administration du gestionnaire ;
- En participant au comité d'étude parentalité de la coopérative ;
- En proposant leurs compétences personnelles ou professionnelles ;
- En donnant leur avis ou suggestions.

Les parents sont également sollicités pour devenir coopérateurs de la SCIC et intégrer les comités de cette dernière, faisant vivre le projet avec les parents et professionnel.le.s des différentes structures.

Les actions de soutien à la parentalité proposées

Nous souhaitons que la crèche soit un espace convivial, chaleureux, vivant. Les parents ont leur place dans l'établissement. Nous désirons travailler conjointement avec leurs valeurs éducatives, nous sommes à leur écoute et nous désirons développer la collaboration et le dialogue entre les parents et les professionnels pour le bien-être des enfants.

Echanges au quotidien matin et soir, réunions thématiques, affichage d'articles, lien vers des vidéos, bibliothèque de livres éducatifs à disposition.

Accueil des enfants et familles en parcours d'insertion professionnelles

Places d'urgence, minimas sociaux

La structure s'engage à accueillir des enfants en urgence. La durée de ce mode de prise en charge est temporaire et ne donne pas automatiquement lieu à une place définitive.

La direction examinera avec la plus grande bienveillance les demandes de familles bénéficiaires de minimas sociaux ou adressé par des organismes de l'action sociale.

Les places solidaires

L'évolution de la famille aujourd'hui vient modifier ses besoins en matière d'accueil du jeune enfant. En effet, l'augmentation de la précarité, la transformation de l'employabilité (travail ponctuel, précaire, occasionnel, saisonnier, reprise des études, formations, soins, retour à l'emploi après un congé parental, irrégularité des horaires...) et l'évolution de la manière même de « faire famille » (mono-, homo-, belle-, co-, grand-parentalités et familles recomposées) vient bouleverser totalement notre approche professionnelle. Il arrive que ces familles en situation de fragilité, n'entrent pas dans le cadre des dispositifs de droit communs et se retrouvent sans solution d'accueil adapté pour leur enfant. De fait, des changements de modes d'accueil s'opèrent de plus en plus souvent sur cette période et les familles s'appuient davantage sur une garde multiple (crèche + assistant maternel+ grands-parents). Afin de nous adapter à cette variation de besoins, à une non-anticipation de l'accueil et évaluer rapidement les besoins, la SCIC En Jeux d'Enfance a créé en 2017 un dispositif de 5 « places solidaires ».

Notre objectif est de créer des lieux de répit, de ressources, pour les parents qui en ont le plus besoin. Des dossiers sont établis au préalable avec la direction de la structure et des travailleurs sociaux prescripteurs d'urgence. Ils sont étudiés lors d'une commission spécifique au sein de la SCIC En Jeux d'Enfance. Les demandes urgentes sont étudiées au cas par cas par la responsable de l'EAJE en fonction des disponibilités, de l'aménagement de l'accueil proposé et de la problématique familiale.

Dès 2017, le Fonds de Dotation de l'Association Don Bosco a retenu ce projet innovant. Depuis, le fonds de dotation désormais nommé IMPAKT reconduit régulièrement son aide financière.

Depuis 2022, la structure a obtenu le label "Crèches à vocation d'insertion professionnelle (AVIP)" (CAF)



comme l'ensemble des structures En Jeux d'Enfance.

L'inscription de la structure dans un projet de développement durable

A la crèche, tout le personnel est engagé en faveur de la prévention de l'environnement.

De façon à utiliser moins de papier essuie mains, des lavettes ont été confectionnées par le personnel. Un tri sélectif est réalisé au quotidien ...des boîtes de lait sont utilisées pour les mouchoirs.

Les produits d'entretien issus de la chimie ont été remplacés par un procédé de nettoyage plus naturel : le nettoyage vapeur

Dans les années à venir, l'équipe a pour projet de développer cet axe du développement durable.